

L'an deux mil seize, le douze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le cinq décembre deux mil seize, se sont réunis à la salle des fêtes d'Argent sur Sauldre, sous la présidence de Monsieur Mardesson.

Délibération n° 2016-12-55

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 30

Conseillers titulaires : 30 - Mesdames Anne CASSIER, Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Annette BUREAU, Martine MALLET, Marie-France DORISON, Ariane CHESTIER, Denise SOULAT, Claudine RUZE et Sylvie GIBOINT

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Jean-Pierre ROUARD, Alain TASSEZ, Patrick DECROIX, Pascal MARGERIN, Lionel POINTARD, Ulrich BAUDIN, Hugues DUBOIN, David DALLOIS, Joël COULON, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, Gilbert ETIEVE, François COUDRAT et Lucien RAFFESTIN

Conseillers titulaires absents : 5 - Messieurs Jean-Pierre ENGUERRAND, Xavier TABOURNEL, Daniel GAUTIER, Béraud DE VOGÛE et Hervé DE POMYERS

Conseillers suppléants : 0

Pouvoirs : 1 – Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND donne pouvoir à Madame Ariane CHESTIER

Arrivée de Messieurs David DALLOIS et Hugues DUBOIN à 19h00

Objet : ADMINISTRATION GENERALE : Délibération visant à attribuer les subventions TDS 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Sauldre et Sologne ;

Vu la délibération 2015-03-19 de la Communauté de communes, relative à la taxe de séjour ;

Vu l'avis de la commission tourisme du 04 octobre 2016 ;

Le Président rappelle que les subventions de la taxe de séjour seront versées en fonction du bilan final de l'animation qui sera remis à la Communauté de Communes. Au vu des documents qui seront communiqués par les structures, les montants versés pourront être inférieurs aux montants votés par le Conseil Communautaire au cas où le bilan final ferait apparaître une diminution des dépenses. Le montant de subvention sera alors proratisé.

Monsieur Mardesson rappelle qu'à l'occasion de la commission Tourisme du 17 mai 2016, ses membres ont réalisé un pré-examen des dossiers. Aucune subvention n'a été attribuée mais cet échange a permis d'estimer une éventuelle répartition du produit de la TDS.

La commission Tourisme s'est de nouveau réunie le 04 octobre dernier et propose les attributions de subventions suivantes, qui ont été validées par la commission Finances du 30 novembre 2016 :

Montant à attribuer au titre de la TDS 2016 :					
Demandeurs	Nature du Projet	Coût prévisionnel du projet	Demande de financement 2016	Avis de la Com. Tourisme du 04/10/16	Avis de la Com. Finances du 30/11/2016
Conseil Départemental du Cher					
Taxe de Séjour Départementale	La Taxe de Séjour Départementale est calculée (10%) sur le produit total de la TDS n et versée au département en n+1. 10 % du produit de la TDS 2015 estimé à : 3 413.35 €	TDS départementale à verser en 2016 pour 2015 : Estimée à : 3 413.35 € Estimation TDS Départementale 2016 qui sera versée en 2017 : entre 2 500.00 € et 3 500.00 €			
CDC Sauldre et Sologne					
CDC Sauldre et Sologne	Balade au Fil de l'eau sur la Canal de la Sauldre saison 2016	6 487.37 €	2 143.87 €	2 143.87 €	2 143.87 €
SOUS TOTAL CDC		6 487.37 €	2 143.87 €	2 143.87 €	2 143.87 €
Office de Tourisme					
Office de Tourisme Sauldre et Sologne	Communication 2016 Animations, Site internet, Guide du touriste, vidéo et production,	13 300 €	10 800 €	10 000 €	10 000 €
	fiches rando	4 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
	SOUS TOTAL OT	17 800 €	14 300 €	13 500 €	13 500 €
Associations					
Fêtes Franco-Ecossaises	Participation à la 27 ^{ème} édition des FFE PM : en 2015 participation CDC 4 500 € communication + passage de groupes dans d'autres communes de la CDC	En attente du budget	5 000 €	4 500 €	4 500 €
Comité des orgues d'Aubigny	Organisation de concert PM : en 2015 participation CDC 500 €	Bilan 2015	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Association Septembre Musical	Manifestation Musicale à Argent sur Sauldre PM : en 2015 participation CDC 1 500 €	8 860 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
UCPS	« Bagoules » PM : en 2015 participation CDC 300 €	7 680 €	2 500 €	300 €	300 €
Association Saint Aignan Ivoy le Pré	Visite contée du village et animation autour du lavoir	400 €	330 €	330 €	330 €
	Café patrimoine autour du passé industriel d'Ivoy le Pré	156.20 €	86.20 €	100 €	100 €
Bols d'Avant Bols d'Avenir	Fête du Bois à Méryès Bois	23 000 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS		51 311.00 €	15 876.20 €	9 730 €	9 730 €
TOTAL OT + ASSO		69 111.00 €	30 176.20 €	23 230 €	23 230 €
TOTAL OT + ASSO + Conseil Départemental		72 524.35 €	33 589.55 €	26 643.35 €	26 643.35 €
TOTAL OT + ASSO + Conseil Départemental du Cher + CDC		79 011.72 €	35 733.42 €	28 787.22 €	28 787.22 €

Le Président propose donc de :

- Voter les montants proposés, dans le cadre de la taxe de séjour, par la Commission Tourisme du 04/10/2016 et validés par la Commission Finances du 30/11/2016 et présenté ci-dessus;
- L'autoriser à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, et voté : **POUR : 31 CONTRE : 0, ABSTENTION : 0, le Conseil de Communauté,**

DECIDE

Article 1^{er} : DE VOTER les montants proposés, dans le cadre de la taxe de séjour, par la Commission Tourisme du 04/10/2016 et validés par la Commission Finances du 30/11/2016 et exposés ci-dessous

Montant à attribuer au titre de la TDS 2016 :					
Demandeurs	Nature du Projet	Coût prévisionnel du projet	Demande de financement 2016	Avis de la Com. Tourisme du 04/10/16 Et Avis de la Com. Finances du 30/11/2016	Avis du Conseil de Communauté du 12/12/2016
Conseil Départemental du Cher					
Taxe de Séjour Départementale	La Taxe de Séjour Départementale est calculée (10%) sur le produit total de la TDS n et versée au département en n+1. 10 % du produit de la TDS 2015 estimé à : 3 413.35 €	TDS départementale à verser en 2016 pour 2015 : Estimée à : 3 413.35 € Estimation TDS Départementale 2016 qui sera versée en 2017 : entre 2 500.00 € et 3 500.00 €			
CDC Sauldre et Sologne					
CDC Sauldre et Sologne	Balade au Fil de l'eau sur la Canal de la Sauldre saison 2016	6 487.37 €	2 143.87 €		
	SOUS TOTAL CDC	6 487.37 €	2 143.87 €	2 143.87 €	2 143.87 €
Office de Tourisme					
Office de Tourisme Sauldre et Sologne	Communication 2016 Animations, Site Internet, Guide du touriste, vidéo et production,	13 300 €	10 800 €	10 000 €	10 000 €
	fiches rando	4 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
	SOUS TOTAL OT	17 800 €	14 300 €	13 500 €	13 500 €
Associations					
Fêtes Franco-Ecossaises	Participation à la 27 ^{ème} édition des FFE PM : en 2015 participation CDC 4 500 € communication + passage de groupes dans d'autres communes de la CDC	En attente du budget	5 000 €	4 500 €	4 500 €
Comité des orgues d'Aubigny	Organisation de concert PM : en 2015 participation CDC 500 €	Bilan 2015	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Association Septembre Musical	Manifestation Musicale à Argent sur Sauldre PM : en 2015 participation CDC 1 500 €	8 860 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
UCPS	« Bagoules » PM : en 2015 participation CDC 300 €	7 680 €	2 500 €	300 €	300 €
Association Saint Aignan Ivoy le Pré	Visite contée du village et animation autour du lavoir	400 €	330 €	330 €	330 €
	Café patrimoine autour du passé Industriel d'Ivoy le Pré	156.20 €	86.20 €	100 €	100 €
Bois d'Avant Bois d'Avenir	Fête du Bois à Méry ès Bois	23 000 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €
	SOUS TOTAL ASSOCIATIONS	51 311.00 €	15 876.20 €	9 730 €	9 730 €
	TOTAL OT + ASSO	69 111.00 €	30 176.20 €	23 230 €	23 230 €
	TOTAL OT + ASSO + Conseil Départemental	72 524.35 €	33 589.55 €	26 643.35 €	26 643.35 €
	TOTAL OT + ASSO + Conseil Départemental du Cher + CDC	79 011.72 €	35 733.42 €	28 787.22 €	28 787.22 €

Article 2 : D'AUTORISER le Président à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Président,

Denis MARDESSON

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-préfecture de Vierzon le 14 décembre 2016
Et
Publication ou Notification du : le 14 décembre 2016